



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## contrats jeunes

Question écrite n° 391

### Texte de la question

À la suite de la création du contrat spécifique CIVIS destiné aux jeunes de seize à vingt-cinq ans, M. Dino Cinieri demande à M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité de bien vouloir lui faire connaître le bilan de cette mesure, notamment pour ce qui concerne le nombre de ces contrats ayant permis de déboucher sur un emploi stable.

### Texte de la réponse

Au total, au 31 octobre 2007, 453 223 jeunes ont signé un CIVIS depuis le début du dispositif en avril 2005. Il s'agit majoritairement de jeunes femmes et 51 % des entrées concernent des jeunes sans qualification (229 409 jeunes). Au cours du mois d'octobre 2007, 271 482 jeunes sont présents en dispositif CIVIS. Parmi eux, 71 782 (26 %) ont occupé un emploi et 36 523 (13,45 %) ont eu accès à une formation. Depuis le mois d'avril 2005, 192 144 jeunes sont sortis du dispositif, dont 80 017 (42 %) vers un emploi durable (emploi d'une durée réelle ou prévue supérieure à six mois hors contrats aidés du secteur non marchand), 12 600 (7 %) vers un emploi non durable et 11 100 (6 %) ont entamé une formation. Ils sont ainsi 50 % à sortir du dispositif avec une situation d'emploi.

### Données clés

**Auteur :** [M. Dino Cinieri](#)

**Circonscription :** Loire (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 391

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Travail, relations sociales et solidarité

**Ministère attributaire :** Économie, finances et emploi

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 juillet 2007, page 4844

**Réponse publiée le :** 11 mars 2008, page 2099